

Subvention aux associations :

Le budget voté pour les subventions 2016 est au total de 12000 € qu'il faut répartir. Cela correspond à la stabilité des aides allouées aux associations communales ou ayant une action sur la commune.

Le Maire énumère ensuite les propositions des différents montants alloués aux associations. Le conseil approuve les montants affectés aux différentes associations.

Utilisation des salles communales :

La salle des Jardins : sa capacité est de 290 personnes maximum

Utilisation : - conférences : par mesure de sécurité dès lors que la capacité de Vic est dépassée.

- fêtes publiques ou familiales
- réunions professionnelles
- réunions d'associations
- activités périscolaires
- activités association au Pied de la Tour

Salle de Vic : sa capacité est de 89 personnes maximum - pas de repas - uniquement repas ou buffet froid

Utilisation : - réunions d'associations

- conférences
- activités association au Pied de la Tour

Salle des Gardes : sa capacité est de 19 personnes maximum

Utilisation : - réunions d'association

- activités de la bibliothèque
- expositions

Salle de la Mairie : sa capacité est de 40 personnes

Utilisation : - cérémonies de mariage

- conseils municipaux
- réunions de travail

Après cette présentation, et quelques remarques, le conseil donne son accord pour l'utilisation des différentes salles communales comme exposé plus haut.

Tarifs communaux

Ces tarifs sont déjà en place, il convient de les voter annuellement. Ensuite le Maire rappelle au conseil les tarifs suivants :

- ✓ occupation du domaine public,
- ✓ cimetière,
- ✓ les différentes salles communales

Le conseil vote tous ces tarifs communaux pour l'année 2016.

Organisation et tarification du marché de nuit

Pour ce marché organisé le 8 juillet prochain par la commune pour pallier la décision de supprimer le marché de juillet de l'office de tourisme, il est proposé d'adopter le même règlement que celui mis en place par l'OT.

De même, il est proposé d'adopter une tarification identique. Les exposants peuvent être alimentés en électricité (inclus). Le paiement se fera d'avance

L'ensemble du conseil adopte les tarifs pour le marché de nuit du mois de juillet.

Convention avec le SDAIL pour les falaises

Nous avons fait appel au SDAIL pour nous assister dans le déroulement de l'opération de confortement de la falaise sous le bourg.

Une convention est établie afin de définir les obligations respectives. L'ensemble des travaux futurs est pris en compte même si nous avons restreint la première phase de travaux. Cela permettra d'avoir un dossier de maîtrise d'œuvre qui permette les opérations suivantes sans nouvelle mission.

Le conseil municipal donne son accord à la signature de cette convention pour le montant indiqué.

Tableau de financement, demande de financement

Nous avons adopté des tableaux de financement pour les dossiers déposés au titre du contrat Etat-Région. La Région nous demande un détail par organismes financeurs. Ces projets concernent le réaménagement d'une maison dans le village et la mise en accessibilité de la salle de Vic. Les différents partenaires financeurs sont Etat DETR, la Région, le Conseil Départemental et une part d'autofinancement.

Le conseil approuve les tableaux de financements présentés ainsi que les demandes de financements

Convention avec le comité des fêtes : lave vaisselle

Lors de la construction de la salle des Jardins, le comité des fêtes avait voulu participer au projet en fournissant un lave-vaisselle collectivité. La commune avait alors compensé la non fourniture de cet appareil par l'achat d'ustensiles supplémentaires. Avec l'expérience de 18 mois quant à la gestion de cet appareil, il est apparu au comité des fêtes qu'il serait préférable que sa responsabilité en revienne à la commune Et il a été décidé dans le respect de l'intention initiale, de le transférer gratuitement à la commune. A partir de cet instant, c'est la commune qui en assurera la gestion et l'entretien. L'ensemble du conseil approuve ce transfert.

Convention avec le CDG 46 pour le site internet

Nous l'avions inscrit à notre programme : l'évolution du prestataire que nous avons nous conduit à revoir maintenant ce site et même à le refondre sur la base d'un autre prestataire avec lequel nous travaillons déjà notamment pour toute la bureautique : le Centre de Gestion du Lot. Le Maire présente ensuite le rôle du CDG 46 ainsi que le coût de cette prestation. Le conseil donne son accord pour la signature de la convention reprenant les responsabilités respectives et les conditions tarifaires.

Avancement de grade

Deux employés sont aujourd'hui concernés par l'avancement de grade statutaire :

- Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe 12^{ème} échelon accède au grade d'adjoint principal de 1^{ère} classe d'où fermeture du premier poste et création du second.
- Adjoint administratif de 1^{ère} classe 7^{ème} échelon accède au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe d'où fermeture du premier poste et création du second.

Le conseil approuve ces avancements et ces mouvements de postes.

Mission de suivi de la TLPE

Le cabinet CTR propose une prestation d'audit et de conseil en ingénierie fiscale liée à la TLPE dont le but est d'optimiser le produit de la TLPE.

Le principe si l'on confie une telle mission est qu'ils font :

- Le métrage des dispositifs publicitaires imposables
- L'intégration des données dans une application qui leur est propre.
- Un rapport avec des préconisations
- Formation à ce logiciel spécifique
- Aide à la rédaction du courrier d'information des redevables
- Intégration du courrier à l'application précitée
- Gestion des contestations et mise à jour.
- Démarches juridiques

La rémunération s'effectue uniquement sur les gains obtenus (50%)

Le conseil donne son accord pour cette mission.

Questions diverses

Projets en cours:

PLU : une réunion a eu lieu le 15 avril. Nous allons passer un avenant pour l'étude du projet urbain de la zone Lacapelette- Le Couquet- bas de la zone commerciale. Prochaine réunion le 26/05 ou le 03/06.

Travaux de voirie : la voirie intercommunale est commandée (faite derrière la Mairie) Bouby à venir prochainement.

L'accord a été donné au Grand Figeac pour la maîtrise d'œuvre pour le pont de Sourdilles.

Voirie communale sont prévues la route de Sanières et la suite de la route de Falsegarre.

Accessibilité des vestiaires du stade : la commission d'accessibilité a eu lieu le 28/04 avec un avis favorable. Nous sommes dans l'attente de l'autorisation d'urbanisme et de la décision concernant la DETR.

Falaises : mission AMO du SDAIL pour consultation d'un maître d'œuvre.

SIL et plaques de rues, accord des commerçants, commande imminente

Traverse du Port : attente dossier SDAIL réunion le 13.

Maison Baldran : mission MO en cours pour dépôt du dossier à la Région ce mois-ci. Nous aurons le dossier de l'architecte vendredi 13.

Fontaine de César : rencontre avec le maître d'œuvre le 13

Il est signalé une buse bouchée suite à l'orage route du Touron ainsi qu'une détérioration de la route à Bouby, une route abimée suite à l'orage dans le virage à Bataillou, route de La Roque une tranchée faite par une entreprise pour des travaux, mal rebouchée, donc trou dans la chaussée.

Des branches d'arbres proche du ruisseau touchent le transformateur à Herbemols, il faudrait demander à ERDF d'intervenir.

La séance est levée à 23 h 00.